

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

L'année 2022 s'annonçait sous les meilleurs auspices. La crise sanitaire qui nous avait mobilisés durant 2 années semblait arriver à son terme. L'horizon semblait s'éclaircir quand se sont invitées la guerre en Europe suivie d'une crise énergétique.

A tout cela, se sont ajoutées l'inflation galopante et la crise climatique qui menacent l'équilibre financier des communes et intercommunalités. Pour atténuer les impacts de cette crise, le Gouvernement a mis en place différents dispositifs "bouclier tarifaire", "amortisseur électricité", "filet de sécurité". Mais ceux-ci ne concernent pas toutes les communes et notamment pas Breuil-le-Vert.

La commande "publique" constitue l'un des moteurs de l'économie. Malheureusement, elle montre des signes de ralentissement en ce début d'année 2023 notamment dans le bâtiment. Pourtant il n'aura échappé à personne qu'à Breuille-Vert, les chantiers sont nombreux. C'est pour les élus, une fois encore, notre façon de montrer notre volonté de soutenir le tissu économique et les emplois.

Le mandat de Maire est le mandat de la proximité, de l'efficacité, de l'innovation et qui donne du sens à l'action publique. Vos élus travaillent pour l'avenir et feront face en restant toujours résolument mobilisés pour conduire Breuil-le-Vert vers la voie de la réussite, susciter de l'envie et donner de l'espoir.

> "Il faut se concentrer sur ce qu'il nous reste et non sur ce qu'on a perdu". Yann Arthus-Bertrand

> > Jean-Philippe VICHARD Maire de Breuil-le-Vert

>>> OSEZ l'informatiqu∈!

- >>> En 2022, nous avons reconduit l'aide informatique à destination des personnes ayant quelques difficultés avec les outils numériques (tablette, smartphone, ordinateur).
- >>> Le dispositif fonctionne très bien et nous avons inscrit un nombre plus important de jeunes volontaires que de personnes ayant la volonté d'être aidées.
- » C'est pourquoi à travers cette Lettre du Maire, je souhaite que les personnes, quelles que soient les conditions d'âge, puissent se manifester auprès de Muriel MATIFAS, Maire-Adjointe chargée du dispositif.
- >> Nous pourrons alors les mettre en relation et nos jeunes pourront ainsi apporter et échanger leurs connaissances.



Sommaire

Le mot du Maire	1	Anniversaire de Madame Gervreau	6
		État civil	
Cérémonie des vœux			
Repas des aînés et colis de fin d'année	2	Refus de raccordement électrique :	
Formation porte-drapeau	2	décision du Tribunal Administratif	7
Interruption de l'éclairage public nocturne	3	Volailles et / ou oiseaux captifs	7
Travaux rue du Calvaire		Expression libre	
		Degâts des sangliers	
		Horaires d'ouverture - Contact	
L'eau, ce bien rare et précieux			

>>> Cérémonie des vœux

- >>> Cette année, les élus n'ont pas souhaité mettre en place la cérémonie des vœux, cette grande réunion populaire réunissant tous les acteurs économiques de Breuil-le-Vert et cela pour essentiellement 2 raisons.
- >>> D'abord, il restait encore chez beaucoup de nos concitoyens et notamment les personnes plus âgées, une crainte toujours bien présente de la covid. Beaucoup ont été touchés dans des formes plus ou moins sévères mais qui les ont tous affectés dans leur moral.
- >>> Ensuite, la seconde raison est plus liée à la crise économique. J'ai souhaité une manifestation moins ostentatoire compte tenu des difficultés économiques que tout le monde rencontre et dont on sortira plus difficilement que de la crise sanitaire.
- >>> C' est pourquoi, les élus ont organisé une rencontre plus sobre, plus personnelle et plus intime. Elle s'est déroulée le vendredi 16 décembre. Elle a réuni les élus, nos personnels, les membres des associations, les membres du CCAS, les professeurs des écoles et celles et ceux habitués à nous rendre service quand ils sont sollicités.

Repas des aînés et colis de fin d'année



- >>> Dans le cadre de la préparation des festivités de fin d'année, nous avons invité les aînés à choisir entre un colis de Noël ou un repas organisé courant janvier 2023. Mais la covid était toujours bien présente dans l'esprit de beaucoup. Seulement 40 personnes se sont inscrites et devant ce faible nombre, nous avons, avec regret, fait le choix d'annuler cette manifestation. Les membres du CCAS vont aussi réfléchir à rendre cette fête plus attractive. Nous espérons donc que l'année prochaine, vous serez bien plus nombreux à répondre présent à ce moment de fête, de retrouvailles et de convivialité.
- >>> En contrepartie, durant la semaine du 12 au 17 décembre, les membres du CCAS ont distribué les colis de produits festifs à la salle multifonctions à 529 personnes en remplacement du repas. Ce fut un très bon moment de rencontres. Je remercie les personnes dévouées qui ont accepté de donner du temps pour ce moment de distribution très convivial. J'en profite aussi pour saluer le travail important des personnels.
- >> Toujours dans le même esprit, le Comité des Fêtes a organisé le dimanche 8 janvier la galette à l'attention des personnes âgées de plus de 65 ans. C'était une belle après-midi, mais nous pouvons regretter, là encore, le faible nombre de participants de 72 sur 600 personnes invitées.

>>> Formation porte-drapeau

Suite à la formation de Porte-Drapeau organisée par la Délégation Militaire Départementale de l'Oise par le Lieutenant-Colonel Patrick ROUILLÉ les mercredi 22 et jeudi 23 février 2023 dans la commune de Trosly-Breuil, Mélanie STRUBBE, jeune brétuvelière, accompagnée d'Elisabeth DARDARD ont validé la partie théorique liée à l'histoire de l'étendard et quelques autres fondamentaux.

C'est ensuite par un exercice pratique qu'elles ont exécuté une cérémonie jusqu'au monument aux Morts en présence de Pierre VATIN, Député et de plusieurs élus locaux. À l'issue, toutes les 2 ont reçu leur attestation de fin de formation.





>>> Interruption de l'éclairage public nocturne

- Naprès une année compliquée, il est utile de faire le point sur nos dépenses énergétiques. En 2022, la dépense a atteint 98.000 € en augmentation de 18.000 € par rapport à l'année 2021. Cette somme est inférieure à celle budgétée... Les efforts entrepris semblent payer mais il faut rester vigilant car le prix de l'énergie va encore beaucoup augmenter.
- De la modification de l'éclairage public nocturne a donné lieu à quelques échanges et quelques questions. Nous n'avons pas rencontré d'obstacles car chacun a désormais compris cette nécessité de réduire nos consommations. Pour notre part, il aura fallu attendre que les rares entreprises puissent satisfaire toutes les demandes des différentes compres



2020	2021	2022	Ecart 2022 / 2021	Moy. de 2006 à 2022	Chapitres 011 Charges générales
92 029.03	80 493.47	98 022.22	17 528.75	77 953.64	Energie - Electricité

tisfaire toutes les demandes des différentes communes pour procéder aux modifications techniques nécessaires. Pour Breuil-le-Vert, c'est désormais chose faite depuis quelques jours puisque l'éclairage nocturne s'interrompt à 22 h 30 et reprend à 6 h 00 du matin. Plus que jamais, il nous faut rester tous vigilants.

📎 Travaux rue du Calvaire



- Première tranche de travaux terminée rue du Calvaire
- Problème de stationnement Rue des Rossignols

- Na première tranche des travaux rue du Calvaire est terminée. En préambule, la Communauté de Communes a refait les réseaux souterrains. Puis GRDF a prolongé le réseau de gaz pour desservir 5 habitations supplémentaires. Ensuite, des trottoirs ont été créés pour sécuriser les piétons. Un rétrécissement a aussi été réalisé ainsi que 2 plateaux surélevés pour ralentir la vitesse des automobilistes. Des éclairages en LED ont été installés. Une quinzaine de potelets sera installée prochainement. La vitesse sur cet axe est désormais limitée à 30 km/h.
- Toutes ces dispositions ont été mises en œuvre pour répondre à la demande des piétons et des riverains. C'est encore une fois l'occasion de rappeler que la chaussée est réservée aux voitures et les trottoirs affectés aux piétons. Les voitures stationnées sur les nouveaux trottoirs seront verbalisées sans concessions.
- Which is a problem of the proble
- Les difficultés de ce chantier n'ont pas entamé la détermination des élus chargés du dossier. Nous allons désormais nous occuper de la 2^{ème} tranche à savoir la rue des Rossignols en prolongement de la rue du Calvaire. Ce chantier sera plus compliqué que celui qui vient de se terminer car nous allons devoir enfouir tous les réseaux mais aussi organiser le stationnement et créer des trottoirs sécurisés.

>>> Extension Pôle Enfance Olympe de Gouges

- We une visite a eu lieu au Pôle Enfance Olympe de Gouges le samedi 25 février en présence d'élus des communes voisines, de personnes intégrées au groupe de travail, de professeurs des écoles, de représentants des parents d'élèves et d'habitants. Après avoir rappelé la stratégie des élus de Breuil-le-Vert dans la réalisation de ce beau projet, M. le MAIRE a passé la parole à Xavier SIMONNEAUX, architecte, qui a expliqué le choix du mode de construction que les élus ont retenu.
 - Ce fut une belle visite qui a permis de mesurer l'avancée des travaux mais aussi de mesurer les vastes surfaces modernes dont vont pouvoir profiter les enfants de Breuil-le-Vert.
- Dans la période de crise que nous connaissons, ce projet va générer 1 an de travail à de nombreuses entreprises locales et mobiliser 4 millions d'€. Soutenir l'activité économique en faisant aboutir des projets structurants constitue pour les élus une grande fierté dont tireront parti les enfants et les familles.







>>> Changement d'adresse

- On l'oublie trop souvent mais le changement d'adresse est obligatoire dès lors que vous quittez votre maison ou votre appartement pour aller habiter ailleurs. Cette disposition vaut aussi et surtout pour les cartes grises des véhicules.
- En effet, lorsque vous commettez une infraction relevée par des radars automatiques, l'amende est directement envoyée au domicile indiqué sur la carte grise. En ce qui concerne le policier municipal, il fait identifier le véhicule à partir de l'immatriculation et envoie la contravention au domicile mentionné sur la carte grise. Si l'adresse n'est pas valide, le document est renvoyé à l'administration. Ensuite la machine administrative se met en route! L'amende est majorée (une amende de 135 € est majorée 2 mois après pour être portée à 375 €). Si vous cumulez des amendes, toutes sont additionnées.
- >>> Et si quelques-uns pensent qu'ils pourraient être exonérés du paiement des amendes, ils se trompent ! Car l'administration n'abandonne pas la procédure ; elle prend le temps de recroiser tous les fichiers et elle finit toujours par retrouver le domicile fiscal. Ensuite, l'administration met en œuvre la procédure de saisie directe sur salaire pour recouvrer la somme due.

Pensez donc à faire vos changements d'adresse et à respecter le Code de la Route. Pour information encore, le produit des amendes ne rentre pas dans les caisses de la commune.



🎾 l'eau, ce bien rare et précieux



La Brèche souffre aussi du manque d'eau.



gement du territoire.

- >>> L'hiver est la période où les précipitations permettent de recharger les nappes phréatiques. L'eau qui tombe peut s'infiltrer sans être absorbée par la végétation. Dans le département, c'est essentiellement dans ces nappes qu'est captée l'eau destinée à l'alimentation en eau potable.
- Or, après une année 2022 marquée par une sécheresse historique (3ème année la plus sèche depuis 1945 après 1976 et 2005), la pluviométrie depuis octobre n'a pas été assez suffisante pour rattraper le déficit. Pire encore, les précipitations sont quasiment inexistantes depuis le 19 janvier sur le bassin, en pleine période de recharge de nappe, ce qui aggrave la situation.
- >> Plusieurs dispositifs (piézomètres) sont utilisés pour suivre les niveaux de la nappe sur le bassin de la Brèche. Les renseignements fournis sont alarmants et mettent en évidence des situations qui vont devenir préoccupantes!
- >>> Les prévisions météorologiques n'annoncent pas suffisamment de pluie pour les prochains jours. Bientôt le printemps va arriver, et avec lui la reprise de la végétation. L'année 2023 s'annonce donc compliquée du point de vue de la ressource en eau.
- >>> C'est pourquoi la préservation des milieux naturels et par conséquent des ressources naturelles prend tout son sens. Surtout quand on constate la disparition de 50 % de la surface des zones humides en France entre 1960 et 1990 (source zones-humides.org). Certes la quantité d'eau est un enjeu mais aussi sa qualité car de nombreuses zones humides ont également été dégradées.
- >>> On le voit, nous nous trouvons à une forme de croisée des chemins où les conflits pour la ressource en eau risquent de s'exacerber et où les milieux naturels pourraient encore une fois être les perdants de notre aména-
- La gestion durable et intégrée des eaux pluviales est désormais devenue un outil essentiel dans un contexte de dérèglement climatique planétaire. Un simple regard sur les étés caniculaires de ces dernières années, les multiples arrêtés "sécheresse" et les orages dévastateurs confirment ces données.
- L'imperméabilisation/l'artificialisation des sols, le retournement des prairies, l'octroi de permis de construire en zone de lit majeur... couplés aux événements pluvieux plus intenses et/ou stationnaires tout comme les périodes de sécheresse plus longues entraînent inéluctablement :
 - des inondations et la dégradation de la qualité du milieu naturel,
 - la formation d'îlots de chaleur urbains en ville mais aussi à la campagne,
 - une baisse du niveau des nappes phréatiques,
 - une réduction des débits d'étiage des cours d'eau,
 - un assèchement des sols, ...
- >> Aujourd'hui, les élus doivent veiller à rendre leurs territoires résilients à ces différents événements. La mise en place d'une politique de gestion durable et intégrée des eaux pluviales couplée à une politique de végétalisation de l'espace constitue une réflexion, une approche, un outil utile et efficient pour atteindre cette résilience.
- Plus que jamais, il convient de faire attention à cette ressource qui n'est pas illimitée et de faire preuve de sobriété dans nos usages!



Anniversaire de Madame Gervreau

- >>> Il y a un siècle, le 11 janvier 1923 naissait Simone GERVREAU. En très bonne forme, Monsieur le MAIRE est venu lui souhaiter un **Bon Anniversaire** à son domicile de Giencourt. Son fils, Alain GERVREAU et son épouse étaient aussi présents.
- >> Quelques jours plus tard, toute la famille s'est retrouvée au Relais Saint-Antoine pour fêter un moment inoubliable.



SIMONE A FÊTÉ SES 100 ANS La famille réunie pour un repas organisé par le maire PREIN LE L'EST. La 11 janvier 1022. Simona Coureau paissait lla cièrle plus tert alle a couffié con

EUIL-LE-VERT Le 11 janvier 1923, Simone Gervreau naissait. Un siècle plus tard, elle a soufflé ses 100 bougies entourée des siens et du maire de la commune Jean-Philippe Vichard.



Le Bonhomme Picard, mercredi 25 janvier 2023

>> Nous lui souhaitons une vie heureuse à Breuil-le-Vert entourée de ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants et amis. *Félicitations*.

>>> État civil

- >>> Tous les ans, l'Insee nous adresse un courrier mentionnant le nombre d'habitants de la commune. Ainsi, nous savons que nous sommes désormais 3 278 habitants au 1er janvier 2023.
- >>> En 2022, sont nés 30 enfants. Nous avons célébré 16 mariages et 8 PACS. Et malheureusement, 34 personnes nous ont quittés.



Maria de la company de la comp

- Marc CHARTON le 5 janvier à 67 ans
- Roland LEJAY le 14 janvier à 73 ans
- Jacques PINTAR le 22 janvier à 78 ans
- Serge CHANTEAU le 22 janvier à 68 ans
- Jacques DELILLE le 28 janvier à 94 ans
- Marie-Jeanne SANTRAINE épouse DROCOURT le 31 janvier à 93 ans
- Eliane BELLETTRE épouse MÉCHINEAU le 28 février à 87 ans
- Etienne GALLERON le 28 février à 85 ans
- Julien LEJEUNE le 28 février à 88 ans
- Lié ROBERT le 8 mars à 83 ans
- Antoine GALLARDO le 24 mars à 72 ans
- Daniel JOSSET le 31 mars à 82 ans
- Christine GRUWEZ le 1er avril à 53 ans
- Lucienne RICART veuve COFFLARD le 11 avril à 78 ans
- Angèle DELILLE épouse FALLUEL le 28 mars à 81 ans
- Paulo MARREIROS-ALVES le 13 avril à 52 ans
- Mauricette FAUVEL épouse DOYER le 4 mai à 72 ans

- Sylvain VANDEWALLE le 9 mai à 72 ans
- Geneviève LAMBERT veuve CAPLIEZ le 14 mai à 97 ans
- Jacques GHESQUIÈRE le 30 avril à 77 ans
- Henry MIKA le 24 juin à 73 ans
- Alain BIMONT le 2 juillet à 72 ans
- Denise BEUNAICHE épouse TINTANÉ le 2 juillet à 84 ans
- Béatrice BORENSZTEIN le 19 juillet à 65 ans
- Pablo BAL le 19 juillet
- Gina PURVIN épouse LEFEBVRE le 2 août à 67 ans
- Michel VAN DE WALLE le 2 août 2022 à 70 ans
- Dominique BROUET le 15 août à 72 ans
- Franck FRUITIER le 24 août à 54 ans
- Jeannine BOURLON le 17 août à 72 ans
- Patrick CAILLY le 17 septembre à 69 ans
- Jean CANNY le 13 novembre à 89 ans
- Claude FOURNIER le 31 octobre à 72 ans
- Francis DEMONCHY le 19 décembre à 64 ans

Refus de raccordement électrique : décision du Tribunal Administratif.

- >> Le 17 août 2020, M. le MAIRE a interdit à Enédis de relier, par un branchement électrique définitif, un bâtiment situé en zone agricole transformé en habitation. Mécontents, les propriétaires ont intenté une action en justice dite "de référé". Le 23 février 2021, au terme de cette procédure d'urgence, M. le Juge administratif a ordonné au Maire de faire installer un branchement provisoire.
- >>> Ce branchement provisoire devait laisser aux juges du fond le temps nécessaire pour analyser le dossier et prendre une décision définitive. Le jugement a été rendu le 8 novembre 2022. Toutes les demandes des plaignants ont été rejetées. Le branchement provisoire devra être supprimé. En résumé, M. le MAIRE avait raison, en août 2020, d'interdire le branchement électrique définitif.
- >> Les plaignants qui entre temps ont vendu le bien en question ont fait appel de cette décision. Quant à ceux qui sont devenus propriétaires de ce bien, ce sont les grands perdants de cette affaire.

Volailles et/ou oiseaux captifs

>>> Les propriétaires de volailles et/ou d'oiseaux captifs sont invités à les déclarer en Mairie via le site du gouvernement ou via le cerfa en Mairie.



» N'hésitez pas à vous rapprocher de notre policier municipal Paul-Valéry PERNOT au 03-44-78-35-00 ou par courriel: accueil@mairieblv.fr ...

Expression libre

Depuis le 15 mai 2019, la Communauté de reuille Vert

16 communes sont dotées d'un PLU (Plan Local de l'Urbanisme) en vigueur ou en cours de révision, 1 commune est dotée d'une carte communale, 1 commune est soumise au RNU (Règlement National d'Urbanisme). Plus grave encore, la Communauté de Communes n'a pas de SCOT (Schéma de COhérence Territoriale).

Les différentes évolutions législatives ont démontré que l'échelle intercommunale était l'échelon le plus pertinent pour aborder les enjeux les plus stratégiques et pour apporter une réflexion globale sur le développement du territoire et une réponse collective aux grands enjeux urbains et périurbains.

Aussi, lors du Conseil Communautaire du 27 mai 2021, la Communauté de Communes du Clermontois a souhaité s'engager dans l'élaboration d'un PLU intercommunal (PLUi) en collaboration avec l'ensemble des communes du territoire. Ce document ne sera pas l'addition des différents PLU communaux mais traduira à l'échelle de l'intercommunalité un projet politique communautaire. Unique pour l'ensemble du territoire, le PLUi exprimera le projet politique de la Communauté de Communes du Clermontois en termes de développement, d'aménagement, d'urbanisme et d'utilisation des sols.

Le 8 février 2022, une première réunion s'est déroulée avec les communes pour fixer le cadre général. Depuis, un cabinet d'urbanisme a été missionné. Un groupe de travail a été constitué. L'élaboration du projet progresse peu à peu.

L'équipe de Jean-Philippe VICHARD

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : VEABLV

Contact : veably@orange.fr

Communes du Clermontois est compétente en matière de "documents d'urbanisme". On peut aujourd'hui constater que sur les 18 communes qui composent la Communauté de communes du Cler-



Chères Brétuvelières, Chers Brétuveliers,

Alors que nous sortons de l'hiver, les jours se rallongent et les prix aussi. En mars, certains économistes annoncent une hausse de 25% à venir sur les courses, combien de temps allons-nous continuer de pouvoir supporter ça, sans réagir ? Déjà de nombreux. Français rencontrent tout simplement de grandes difficultés pour se nourrir, c'est très grave. Ne soyons pas dupes, tout n'est pas dû à la "guerre en Ukraine". Il faut oser le dire, il faut le dénoncer! De nombreux industriels ont profité de cet argument pour considérablement augmenter les prix sur tout.

Combien coûtera un panier de courses dans les mois à venir ?

Difficile à dire! Nombre de Français présument que la note risque encore de s'alourdir. Un constat en opposition avec le discours récent d'Emmanuel Macron. En effet, ce dernier a récemment enjoint les acteurs de la grande distribution à "participer à l'effort". Tout le monde est touché y compris les communes. Lors du dernier conseil municipal nous avons approuvé les comptes, et il faut reconnaître que Breuil-le-Vert s'en sort très bien.



La Lettre du Maire - Février 2023 - n° 69

Dégâts des sangliers

- >> Pour se nourrir, les sangliers omnivores ont besoin de protéines animales et végétales qu'ils trouvent dans les cultures céréalières, le maïs étant leur céréale de prédilection. En leur absence et quand tout cela ne suffit pas, ils se nourrissent de vers de terre quand ceux-ci remontent en surface par temps humide et hivernal. Et quand plus rien ne va, les sangliers se rapprochent des habitations...
- >>> Chacun a pu voir récemment à la télévision ces sangliers qui investissent paisiblement en début de nuit puis de jour nos villes, renversant les poubelles, défonçant les pelouses ou les fonds de jardin. A Breuil-le-Vert, nous sommes aussi concernés. Et pas seulement les agriculteurs, puisque nous avons reçu plusieurs riverains nous demandant d'intervenir pour limiter les dégâts.
- >>> En ce qui concerne les dégâts aux cultures, il faut savoir que ce sont les chasseurs par l'intermédiaire de leur fédération (article L.426-1 du Code de l'Environnement) qui remboursent les dégâts occasionnés mais jamais à la hauteur des pertes réelles de récoltes. Dans l'Oise, la facture a explosé passant de 900.000 € en 2019/2020 à 1,4 million d'€ en 2020/2021 contre 2,7 millions d'€ pour la saison 2021/2022 que la Fédération a versés aux agriculteurs ...soit 3 fois plus en 3 ans. Rapporté au nombre d'habitants dans l'Oise, c'est donc 3 € par habitant soit 10.000 € pour Breuil-le-Vert!
- >> Ici, dans cette Lettre du Maire, il ne s'agit pas d'ouvrir le débat de celles et ceux qui ne veulent plus de la chasse contre celles et ceux qui pensent que la chasse est une tradition qui doit être conservée. Ici, il s'agit de prendre la mesure de ce que coûteront les dégâts si rien n'est fait pour contrôler les populations de sangliers en augmentation contre un nombre de chasseurs toujours en diminution.



- >>> Pour limiter les dégâts et donc les remboursements, la Fédération a mis en place de nouvelles mesures mais qui s'avèrent encore insuffisantes. En fin de compte, ce sont les chasseurs qui paient les dégâts qui ont atteint un coût tellement élevé que plusieurs chasseurs des communes voisines ont tout simplement "raccroché les fusils" laissant ainsi les sangliers se reproduire. Ainsi, si la "pression de chasse" n'augmente pas, on se dirigera vers une chasse de régulation définie par l'Etat.
- C'est ainsi que M^{me} la Préfète a pris le 14 décembre 2022 un arrêté autorisant les Lieutenants de Louveterie à pratiquer, dans des conditions bien précises, des tirs d'effarouchement ou de régulation de jour et de nuit. C'est un problème de plus en plus prégnant qui doit interpeller toute la population et pas seulement les élus qui pour l'instant restent complètement démunis. En effet, si rien n'est entrepris, les communes devront payer les dégâts.
- >>> En attendant, les particuliers qui doivent refaire leur pelouse n'ont aucun recours hormis les signalements faits à la mairie. Quant aux collisions avec les véhicules pas encore pourvus de pare-buffle comme en Australie, les assurances prennent en charge les frais...dans certaines conditions mais pendant combien de temps encore?



LUNDI

09h00 à 11h30 13 h 30 à 17 h 30

MARDI

09h00 à 11h30 13 h 30 à 17 h 30

9h00 à 12h00

JEUDI

09h00 à 11h30 13 h 30 à 17 h 30

VENDREDI

09h00 à 11h30 13 h 30 à 17 h 00

MERCREDI

Vous serez reçus sur rendez-vous par M. le Maire ou ses Maires-Adjoints(es) en fonction du sujet. Pour toutes questions ou demandes, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.



MAIRIE DE BREUIL-LE-VERT

8 rue du Moulin - 60600 Breuil-le-Vert Tél.: 03 44 78 35 00 Secrétariat: accueil@mairieblv.fr Site internet: www.mairie-breuil-le-vert.fr

Retrouvez l'actualité de la mairie, sur notre page Facebook : Mairie de Breuil-le-Vert

Directeur de la publication: Jean-Philippe VICHARD - Rédactrice en chef: Aliette BALSALOBRÉ Mise en page et impression: SMI - Clermont (Oise) - Février 2023 n°69 - Crédits photos: Droits réservés